

2 - RENDRE L'OFFRE LISIBLE ET ACCESSIBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

2.2 - Améliorer les relations entre les familles et l'école, pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative

PA 2.2.1 - PRENDRE APPUI SUR L'ÉDUCATION NATIONALE QUI OCCUPE UN RÔLE CENTRAL DANS LE CADRE DE LA COORDINATION PARTENARIALE ET COMME INTERFACE D'INFORMATION POUR LES PARENTS

DIAGNOSTIC

- D'après l'enquête conduite auprès des parents : 25% des répondants déclarent rencontrer des difficultés en lien avec la scolarité de leur(s) enfant(s). Cette situation est plus fréquente lorsque l'enfant est plus âgé.
- Les personnels éducatifs apparaissent comme un canal privilégié d'information pour les parents, il est donc indispensable de les mobiliser sur la thématique de la parentalité. 60% des parents interrogés souhaiteraient davantage d'échanges avec les professionnels de l'éducation et de la santé.
- Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui visent à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin, ne sont pas assez identifiés par les parents : 45% des familles interrogées dont l'enfant n'est pas inscrit à une seule action d'accompagnement scolaire, indiquent ne pas avoir assez d'information sur le sujet.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Les actions répondant à trois principes d'action communs, détaillés dans le cadre de la Stratégie nationale de soutien à la parentalité :

- La qualité de la relation que les familles tissent avec l'équipe pédagogique est un facteur-clé de réussite scolaire ;
- Le contexte familial peut impacter la scolarité d'un enfant ;
- Pour certaines familles, notamment les plus fragiles, établir des relations de confiance avec l'institution scolaire peut parfois être très compliqué.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Sur tout le territoire du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Éducation Nationale et Caf du Rhône

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Éducation Nationale
- ➔ Caf du Rhône
- ➔ Les collectivités locales
- ➔ Commission Parentalité du Comité des services aux familles (CDSF)
- ➔ Les centres sociaux pour l'action 5 autour de la mise en œuvre de leur projet Jeunesse et Famille.

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financement Éducation Nationale
- ➔ Caf du Rhône (pour le dispositif CLAS)
- ➔ Les collectivités territoriales

ACTION 1

- ➔ Poursuivre la formation initiale des futurs enseignants à la relation école-familles.

ACTION 2

- ➔ Développer les actions de formation continue des enseignants à la relation école-familles dans le cadre des moyens alloués.

ACTION 3

- ➔ Développer les dispositifs de l'Éducation nationale : « La Mallette des Parents » et « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE).

ACTION 4

- ➔ Continuer à valoriser le dispositif « Contrats locaux d'accompagnement à la parentalité » (CLAS).

ACTION 5

- ➔ Consolider les actions en direction des décrocheurs scolaires, les CLAS et le Programme de réussite éducative (PRE) dans les centres sociaux, en encourageant l'implication des parents.

ÉCHÉANCES

- ➔ 2022-2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

➔ Développement de la formation initiale des futurs enseignants à la relation école-familles

- Réalisation effective des formations des enseignants sur la période du Schéma des Services aux Familles

➔ Développement des actions de formation continue des enseignants à la relation école-familles

- Nombre de formations et de participants à celles-ci

➔ Valorisation du dispositif CLAS

- Nombre de CLAS et implantation sur la période du Schéma des Services aux Familles